



HAL
open science

CESAER - Centre d'économie et de sociologie rurales appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CESAER - Centre d'économie et de sociologie rurales appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux. 2016, Agrosup Dijon - Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement, Institut national de la recherche agronomique - INRA. hceres-02034591

HAL Id: hceres-02034591

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034591v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à
l'Agriculture et aux Espaces Ruraux

CESAER

sous tutelle des
établissements et organismes :

Agrosup Dijon - Institut National Supérieur Des Sciences
Agronomiques de l'Alimentation et de l'Environnement
Institut National de la Recherche Agronomique - INRA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Bernard PECQUEUR, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux
Acronyme de l'unité :	CESAER
Label demandé :	UMR
N° actuel :	1041
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Nicolas RENAHY
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Nicolas RENAHY

Membres du comité d'experts

Président :	M. Bernard PECQUEUR, Université de Grenoble-Alpes
Experts :	M. Jean-Paul BILLAUD, Université Paris - Ouest Nanterre-La Défense M. Christophe GIRAUD, Université Paris Descartes (Représentant la CSS de l'INRA) M. Lionel RAGOT, Université Paris - Ouest Nanterre-La Défense M. André TORRE, AgroParisTech
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Benoît MULKAY

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Benoît DEDIEU, INRA

M. Pierre-André MARECHAL, Agrosup Dijon

M. François ROCHE-BRUYN, Agrosup Dijon

M. Alban THOMAS, INRA

Directeur de l'École Doctorale :

M. Patrick BOUCHET, ED n° 491, « Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires » - LISIT

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux (CESAER) est une unité mixte de recherche pluridisciplinaire qui regroupe principalement des économistes et des sociologues. Il associe une quarantaine d'enseignants-chercheurs d'Agrosup Dijon et de chercheurs de l'INRA et accueille une vingtaine de doctorants et post-doctorants.

Le CESAER a intégré, au début 2013, les chercheurs de l'unité de recherche « Laboratoire de recherche sur les Innovations Socio-Techniques et Organisationnelles en agriculture » (LISTO) du département SAD (Sciences pour l'Action et le Développement) de l'INRA. Il dépend donc de ce département et du département SAE2 (Sciences Sociales, Agriculture & Alimentation, Espace & Environnement) de l'INRA.

Équipe de direction

Le CESAER a été dirigé par M^{me} Cécile DETANG-DESSENDRE pendant la période 2010-2013. Depuis la reconfiguration du CESAER, M. Nicolas RENAHY a été nommé directeur et M. Stéphane BLANCARD, directeur adjoint pour cinq ans au 1^{er} janvier 2014, par décision conjointe des directions de l'INRA et d'Agrosup de Dijon.

Nomenclature HCERES

SHS1_1 : Économie

SHS2_4 : Sociologie, démographie

SHS3_1 : Géographie

Domaine d'activité

Économie agricole, Économie géographique, Aménagement du territoire, Sociologie rurale, Sociologie des réseaux, Ethnographie.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	11	11
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	15	13
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	2	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	
N7 : Doctorants	23	
TOTAL N1 à N7	71	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	12
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	6
Nombre d'HDR soutenues	6

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

L'évaluation du CESAER en 2015 intervient alors que l'unité de recherche se trouve en période de transition vers une nouvelle configuration liée au fait que près de la moitié des effectifs de recherche ont été renouvelés au cours des dernières années. L'ambition affichée du CESAER est de maintenir sa visibilité et sa spécificité sur l'analyse économique et sociologique du monde rural, tout en ouvrant de nouvelles voies de recherche notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement durable, et en équilibrant les deux piliers disciplinaires qui structurent l'unité. C'est dans ce contexte dynamique que se situe l'évaluation. Il convient cependant de souligner que l'ambition affichée comprend une part de pari pour l'avenir pour l'évaluation duquel il faudrait un recul plus important.

Avis global sur l'unité

Le CESAER présente des caractéristiques très positives pour l'avenir. Le dynamisme de l'unité est manifeste. La mutation de sa structuration est en bonne voie. En effet, l'ambition de s'appuyer sur deux piliers disciplinaires (l'économie et la sociologie) et de hiérarchiser les apports des autres disciplines, concourt efficacement, selon le comité, à une meilleure lisibilité de l'ensemble.

Le niveau général des publications et la qualité scientifique des productions du CESAER sont très bons. Comme toute unité en fort renouvellement de ses membres, le CESAER doit pouvoir bénéficier des compétences des nouveaux venus dans les nouvelles disciplines et développer des orientations de recherche encore émergentes. Le rayonnement scientifique du CESAER a incontestablement progressé par rapport au précédent contrat, même s'il reste des marges d'amélioration, notamment en ce qui concerne l'internationalisation de ses réseaux de recherches. Le CESAER est engagé dans de nombreuses études et expertises pour les institutions nationales, régionales et locales dans une perspective de réponse à la demande sociale. Le comité d'experts souligne l'importance de ces liens avec l'environnement économique et social qui constituent une des préoccupations majeures des tutelles de l'unité.

L'implication du CESAER dans la formation par la recherche paraît tout à fait satisfaisante. Les doctorants bénéficient de très bonnes conditions matérielles et d'un encadrement de qualité en raison du nombre important de chercheurs HDR au regard du nombre de doctorants (12 pour 23 au 30 juin 2015) et des occasions organisées pour que les doctorants puissent présenter leur recherche ou des aides plus volontaristes en matière d'aide à la publication.

Points forts et possibilités liées au contexte

La direction de l'unité est volontariste. Elle associe les chercheurs et personnels de l'unité dans une structure démocratique de dialogue, avec un souci manifeste de réussite. Le conseil de laboratoire se présente comme une instance de débat sur la politique scientifique de l'unité.

L'unité possède une bonne capacité pour faire évoluer les disciplines et les thématiques tout en maintenant son capital de notoriété, de lisibilité et de qualité scientifique.

Finalement l'unité se distingue par une solide politique de formation par la recherche et le doctorat.

Points faibles et risques liés au contexte

Un des points faibles de l'unité concerne la production scientifique et le rayonnement à l'international où des marges de progression existent.

Il existe par ailleurs un risque réel de dilution thématique compte tenu du virage stratégique amorcé. De nouveaux champs sont fortement investis : géographie, durabilité, aménagement du territoire, étude du foncier, économie territoriale. Le comité s'interroge sur la capacité de l'unité à occuper tous ces champs compte tenu des effectifs forcément limités. On ne peut pratiquer l'excellence que dans les domaines où les effectifs le permettent.

Enfin, il existe aussi un risque d'affaiblissement de l'activité d'expertise, du fait du départ prochain de plusieurs membres. L'unité doit conserver cette activité car elle caractérise une tentative très intéressante de

maintien de la tension entre les exigences de l'académisme, la qualité scientifique et la présence internationale d'une part et les études de terrain et la réponse à la demande sociale d'autre part.

Recommandations

Le comité d'experts encourage l'unité à poursuivre dans la voie qu'elle propose pour les années à venir. Il insiste cependant sur la nécessité d'éviter le risque d'enfermement disciplinaire en maintenant une lisibilité claire des spécificités de sa démarche dans chacun des deux piliers disciplinaires.

Compte tenu des ambitions légitimes affichées par l'unité, le comité d'experts suggère de poursuivre l'explicitation du projet scientifique en affinant l'articulation des disciplines de l'économie et de la sociologie de façon plus intégrée afin d'éviter le risque d'avoir deux problématiques séparées. Le comité suggère la construction d'un ensemble intégré et original où les questions d'aménagement et de durabilité (qui doivent rester secondes hiérarchiquement), trouveront naturellement leur place.